

# LA SOBRIÉTÉ DE L'ÉLEVAGE

POUR UN ÉLEVAGE PLUS DURABLE AU SERVICE D'UNE ALIMENTATION PLUS SAIN



La consommation de viande par an et par habitant-e a plus que doublé en volume en France au XX<sup>e</sup> siècle. Cette dynamique favorise le recours aux importations et le développement de systèmes d'élevage intensifs en France, avec des impacts néfastes sur la santé et l'environnement. **Comment les collectivités peuvent-elles encourager une consommation de viande plus sobre et contribuer à la transformation des pratiques d'élevage ?**

## CHIFFRES CLÉS

Les systèmes intensifs concentrent

**80%** DES ANIMAUX D'ÉLEVAGE en France (CIWF)

**40%** DES HOMMES **25%** DES FEMMES

consomment plus de 500g de viande rouge par semaine, seuil maximum recommandé (Santé publique France, 2019)

**11,8%** DES ÉMISSIONS DE CO<sub>2</sub> EQ proviennent de l'élevage bovin en France. (Cour des Comptes)

## BON À SAVOIR

L'élevage de ruminants en systèmes herbagers contribue au **maintien des prairies**, qui présentent un intérêt majeur en termes de biodiversité, de paysage et de stockage carbone. Des systèmes d'élevage extensifs peuvent donc être bénéfiques au territoire qui les accueille.

## COMPRENDRE LE PROBLÈME

### >>> La consommation de viande : un enjeu de santé publique

En France, la consommation de protéines recommandée est de 0,83g/kg/jour, réparties à parts égales entre protéines animales et protéines végétales<sup>1</sup>. Or la consommation moyenne de viande est de 820g par semaine<sup>1</sup>, soit la quantité recommandée pour une personne de 140 kg ! Notre consommation de protéines animales pourrait ainsi être réduite de moitié sans tomber sous le niveau recommandé (25 à 35g par jour en moyenne). **Une consommation de viande excessive nuit à la santé**, avec notamment des risques de maladies telles que le cancer du côlon, les maladies cardiovasculaires, l'obésité ou le diabète de type 2.

### >>> L'élevage de ruminants contribue à l'impact carbone de la France

L'élevage est **un poste central d'émissions de gaz à effet de serre**. Ces émissions sont liées en grande partie au méthane et au dioxyde de carbone qui sont émis lors de l'utilisation d'engrais azotés minéraux, la gestion des déjections et la consommation d'énergie directe ou indirecte liée aux activités d'élevage. Il est donc impératif de réduire nos consommations de viande, y compris importée : la plupart des scénarios qui s'inscrivent dans une perspective de neutralité carbone en 2050 proposent une baisse des cheptels bovins laitiers, allaitants et porcins de 20% à plus de 80%.

### >>> Les impacts des élevages industriels sur la biodiversité et la déforestation

Les systèmes d'élevage industrialisés sont particulièrement concentrés sur le territoire, ce qui occasionne **d'importantes pollutions de l'air, des sols et de l'eau**, notamment via la gestion des effluents d'élevage, mais également pour les cultures produites pour l'alimentation animale. Quand elles ne sont pas produites en France, ces cultures sont l'une des causes de la déforestation mondiale, et donc du déclin de la biodiversité et de la disparition des puits de carbone naturels.

Pour remettre en adéquation nos systèmes d'élevage avec les ressources disponibles et renouvelables de notre environnement, il est nécessaire de **transformer nos habitudes à toutes les étapes**, de la production à la consommation. Les collectivités disposent de nombreux leviers pour encourager la réduction de la consommation de viande et soutenir les systèmes d'élevage vertueux.

NOTES : 1. Les protéines en question, INRAe, oct. 2021.

Voir aussi : Viande : manger moins, manger mieux, WWF, oct. 2019.

Enjeux sanitaires environnementaux de la viande rouge, Les Notes scientifiques de l'Office (N° 26), avr. 2021.

Transition de l'élevage : gérer les investissements passés et repenser ceux à venir, I4CE, fév. 2023.

# AGIR EN TANT QUE COLLECTIVITÉ

## >>> Réduire la consommation de viande dans la restauration scolaire et favoriser les achats de produits locaux de qualité

En 2018, la loi EGAlim a instauré l'obligation d'un menu végétarien par semaine sous forme d'expérimentation, qui a été pérennisée par la loi Climat et Résilience en 2021. Il est possible d'aller plus loin en proposant davantage de repas sans viande ou poisson par semaine. Les commandes publiques, et notamment la restauration scolaire, sont des outils aux mains des collectivités pour orienter la consommation et sensibiliser les futurs consommateurs et consommatrices à des produits de qualité pour l'environnement, la santé et le bien-être des éleveurs et éleveuses et de leurs animaux.

## >>> Soutenir les filières d'élevage durables de son territoire

Les collectivités (régions, communautés d'agglomération...) peuvent soutenir les acteurs d'un élevage plus durable en soutenant les initiatives locales. Cela peut prendre plusieurs formes : un soutien financier bien sûr, mais aussi la sensibilisation, la formation et l'accompagnement des éleveurs et éleveuses dans leurs nouvelles pratiques, la valorisation de pratiques d'élevage extensif, l'organisation de rencontres entre acteurs locaux de la filière viande... Les collectivités territoriales peuvent également encourager l'installation d'entreprises de l'agroalimentaire, d'outils de transformation et de lieux de distribution à proximité des lieux de vie et de production afin d'offrir à tous un accès à une alimentation saine et locale.

## >>> Organiser des ateliers cuisine pour apprendre à cuisiner végétarien

Les collectivités peuvent mener des actions d'information et de sensibilisation à une alimentation saine et durable, notamment par la mise en place d'ateliers cuisine à destination du grand public. Elles se font ainsi le relai des programmes nationaux (Plan national Nutrition Santé et Plan national d'actions). De plus, ces initiatives permettent l'accès à une alimentation saine et durable à tous, grâce à l'implantation locale des ateliers.



### GRENOBLE

À partir de la rentrée 2022, la ville de Grenoble propose chaque jour des **menus végétariens** dans ses restaurants scolaires, tout en garantissant un approvisionnement en produits bio et en circuits courts à 65%. [En savoir plus](#)



### CC ARDECHE RHÔNE COIRON

La communauté de communes du Coiron a élaboré un **Plan Pastoral Territorial** en partenariat avec la région et la Chambre d'agriculture de l'Ardèche. Ce plan permet aux éleveurs et éleveuses de bénéficier d'un accompagnement et de subventions aux investissements nécessaires pour la mise en place d'élevages pâturants. [En savoir plus](#)



### LILLE

La ville de Lille conseille par exemple à ses habitant-es de « manger moins de viande, manger mieux ». **Des ateliers cuisine** sont organisés avec l'appui des maisons de quartier pour informer et sensibiliser le grand public à des recettes végétariennes. [En savoir plus](#)

## BÉNÉFICES



- ✓ Réduire les risques de santé publique associés à une consommation excessive de viande rouge et transformée
- ✓ Diminuer les pollutions liées à la gestion des effluents d'élevage et à l'utilisation d'intrants et de produits phytosanitaires pour la production de l'alimentation animale
- ✓ Diminuer l'impact de nos consommations sur la déforestation importée
- ✓ Réduire l'empreinte carbone de l'agriculture
- ✓ Maintenir des prairies permanentes et temporaires qui fournissent de nombreux services écosystémiques
- ✓ Encourager la création de circuits courts et permettre la juste rémunération des éleveurs et éleveuses

